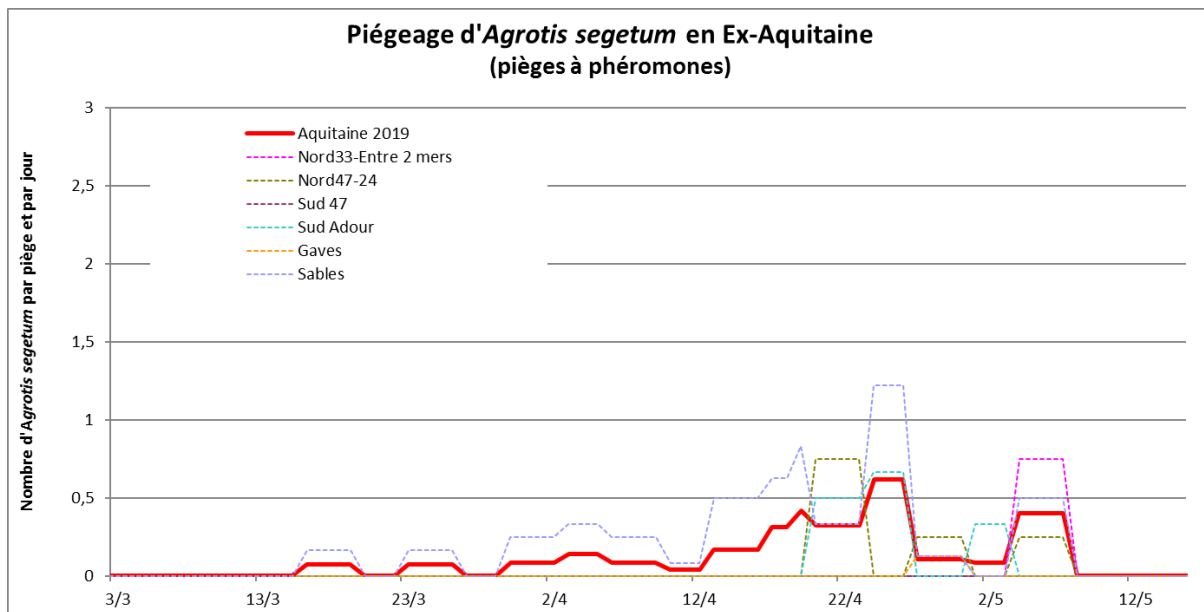


**SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019**Aurore TAILLEUR  
Olivier BRAY

14 MAI 2019

***AGROTIS SEGETUM***

Depuis le 6 mai, aucune capture n'a été enregistrée.

***AGROTIS IPSILON***

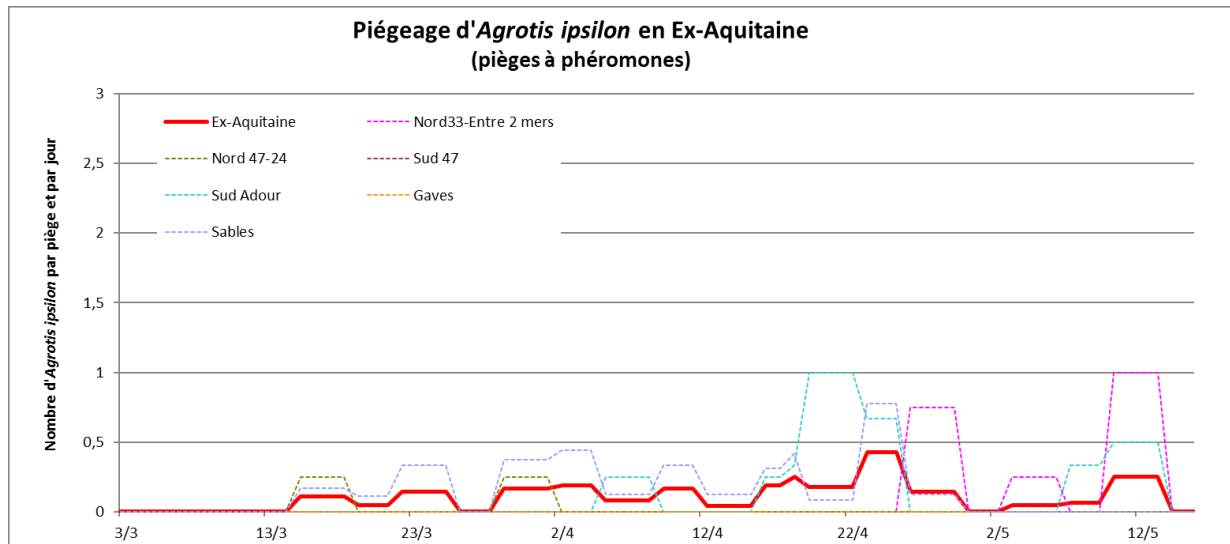
Le 9 mai, une seule capture a été enregistrée dans le secteur Sud-Adour. Cette semaine, 6 captures ont été enregistrées dans 2 des 6 pièges relevés, dans le Nord 33 – Entre-deux-Mers et dans le secteur Sud-Adour.



## SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

Aurore TAILLEUR  
Olivier BRAY

14 MAI 2019



### ✿ PYRALE

Le 9 mai, aucune capture n'a été enregistrée dans les 6 pièges relevés. Cette semaine une seule capture a été enregistrée dans l'un des 10 pièges relevés, dans le secteur Nord 33- Entre-Deux-Mers.

### ✿ SESAMIE

Le 9 mai, une capture a été enregistrée dans le secteur des Sables, dans l'un des 11 pièges relevés. Cette semaine, 10 captures ont été enregistrées dans 3 des 13 pièges relevés, dans les secteurs Nord 33-Entre-Deux-Mer, Nord 47-24 et dans les Gaves.

### ✿ HELICOVERPA ARMIGERA

Le 9 mai et cette semaine, aucune capture n'a été enregistrée dans les 6 pièges relevés.

### ✿ SPODOPTERA EXIGUA

Le 9 mai, aucune capture n'a été enregistrée dans les 3 pièges relevés. Cette semaine, une capture dans le secteur des Sables, dans l'un des 3 pièges relevés.

### ✿ MAMESTRA BRASSICAE

Aucune capture depuis la mise en place du piège.



**FREDON Aquitaine**

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

---

## SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

---

Aurore TAILLEUR  
Olivier BRAY

14 MAI 2019

 **AUTOGRAPHHA GAMMA**

Aucune capture dans le piège mis en place début mai.



---

## SYNTHESE DE PIEGEAGE 2019

---

Aurore TAILLEUR  
Olivier BRAY

14 MAI 2019



### **VIGILANCE : Organisme Nuisible à suivre de près**

Ravageur très polyphage, *Spodoptera frugiperda* présente une préférence pour les Poaceae. Cette noctuelle est fréquemment signalée sur graminées herbacées et sur canne à sucre, **maïs**, riz et sorgho. Elle est aussi signalée sur arachide, Brassicaceae, cotonnier, Cucurbitaceae, luzerne, oignon, patate douce, Phaseolus, tomate et autres Solanaceae (aubergine, Capsicum, tabac) ainsi que sur de nombreuses plantes d'ornement (chrysanthème, œillet et Pelargonium).

En général, les larves sont conditionnées à la plante-hôte sur laquelle elles sont alimentées en premier, souvent la plante sur laquelle les œufs ont été pondus.

*Spodoptera frugiperda* est une espèce tropicale à subtropicale qui migre régulièrement vers des régions plus fraîches en été. La région méditerranéenne convient à l'établissement de cette espèce et une large gamme d'hôtes potentiels est présente ; elle pourrait aussi être un ravageur des serres, mais ceci semble moins probable.

**Pour plus de dégâts sur son cycle de développement, sa répartition géographique, les dégâts engendrés, etc., voir fiche phytosanitaire en pièce jointe.**

La décision d'exécution 2018/368 a imposé la mise en place d'un **plan de surveillance** annuel pour *Spodoptera frugiperda* jusqu'au 31 mai 2020. La décision d'exécution prévoit que la surveillance soit annuelle et officielle et qu'elle doit viser les végétaux hôtes et notamment les cultures de maïs.

Nous vous invitons à veiller aux **éventuels dégâts foliaires sur les maïs qui seraient notamment en bord de route.**

**Tout symptôme ou suspicion de présence pour cet Organisme Nuisible doit être immédiatement communiqué à la FREDON Aquitaine :**

- [piegeage@fredon-aquitaine.org](mailto:piegeage@fredon-aquitaine.org)
- 05.56.37.94.76

*Ces données seront reprises dans les différentes éditions de BSV Nouvelle – Aquitaine : Légumes de plein champ et d'industrie – Grandes Cultures et Maraîchage – Pomme de terre.*